

Les formes du voisinage à la vieillesse¹

in Vieillir entre proches et professionnels, *EMPAN* n°52, Erès, 2003, 100-106.

Il est commun de lire que l'entourage premier des personnes âgées est la famille, et que les amis et les voisins, plus on vieillit, restent secondaires. Si le processus de vieillissement accélère en effet le repli sur les plus proches affectivement, il convient de ne pas négliger les différences de comportement selon les moments de ce processus et selon les modes de sociabilité qui sont développés.

Voisiner : un processus continu

Selon une enquête de l'INSEE (1997), l'âge est un facteur important du comportement relationnel ; notamment, au-delà de 60 ans le nombre de liens hebdomadaires diminue sensiblement et on constate une accélération de cette baisse sur l'ensemble du réseau à partir de 80 ans. Blanpain et Pan Ké Shon (1999) présentent leurs données en distinguant des étapes dans le processus qu'ils décrivent comme «une diminution progressive du paysage relationnel ». Pour ce faire, ils découpent les âges au-delà de 60 ans en tranches de cinq ans ce qui permet d'identifier des moments de plus ou moins grande transition dans le processus d'entrée en vieillesse. Ils notent qu'entre 60 et 65 ans le passage à la retraite entraîne une diminution des contacts avec les collègues et que les nouveaux retraités, femmes et hommes, mobilisent davantage les relations de voisinage ainsi que de descendance. Après 65 ans, la tendance se confirme, notamment avec un accroissement du réseau dû à l'arrivée des petits-enfants. Il se produit comme une compensation des pertes de relations de travail par le renforcement des liens de parenté et de voisinage. Ils remarquent que de 70 à 75 ans, les femmes en couple voient leur réseau amical diminuer légèrement ; cela peut être dû à la survenue du handicap chez leurs conjoints qui, généralement plus âgés, réduisent alors leurs contacts. On voit ici l'intérêt de l'analyse des relations à la vieillesse en termes de dynamique de couple et de genre. C'est après 80 ans que les contacts amicaux et de voisinage faiblissent notablement en même temps que les relations avec les commerçants. C'est ce moment qui voit se renforcer, s'il y a lieu, les liens avec la famille et les descendants en particulier.

¹ Cet article est issu d'une recherche collective, MANTOVANI Jean , CLEMENT Serge , MEMBRADO Monique, ROLLAND-DUBREUIL Christine, BOCQUET HELENE , DRULHE Marcel : *Habiter et voisiner au grand âge*. ORSMIP- U INSERM 558-CERS CIEU CNRS - Fondation de France, 2002

Les modes de sociabilité des individus à la vieillesse s'inscrivent en continuité avec des histoires de vie qui ont plus ou moins mobilisé la famille et les réseaux extérieurs. Dans une recherche sur les rapports entre modes de spatialisation et processus de vieillissement (Clément et alii 1995), nous avons mis en évidence des liens forts entre les formes du vieillir et le rapport à la famille. Entre autres, plus la famille est présente de manière réelle, affective ou espérée, attendue, moins il est fait appel aux voisins, moins ils sont signalés. Nous avons dégagé des formes de vie en famille centrées sur les familiaux et d'autres qui manifestent de la distance et qui se centrent plus sur la recherche de l'autonomie (« la bonne distance »). En particulier, l'attente vis-à-vis des enfants exclut, au moins en première approche, les voisins. Au contraire, moins l'adhésion au modèle familial est forte, plus l'autonomie est grande et plus le groupe de pairs et la sociabilité extra-familiale est importante (Mantovani, Membrado 2000).

Des relations non contraignantes : les voisins ne sont pas des intimes

Si l'on se réfère à la définition que donne Claire Bidart des relations de voisinage (Bidart 1997) on perçoit bien que ce qui qualifie ces relations, cette sociabilité principalement rattachée à un espace, à des lieux, c'est essentiellement leur dimension non structurelle, non contraignante. L'auteure oppose ces formes de sociabilité non obligées qui caractérisent les liens de quartier à celles qui régissent le monde de l'entreprise bien plus codifié : « celui-ci (le milieu du travail) en effet a la particularité de ne pas autoriser l'invisibilité, d'interpeller forcément le travailleur et de l'obliger à se situer, à gérer des relations sociales. Dans un quartier par contre, on peut rester isolé, maintenir le vide relationnel. Le milieu de travail impose une contrainte de sociabilité collective avec obligation de faire un choix d'appariement » (Bidart 1988). Les règles de « bon voisinage » existent, mais elles ne sont pas soumises par définition aux contraintes d'un monde plus ou moins fermé comme celui de l'entreprise ou celui de la famille. Elles sont caractérisées d'une certaine manière par leur légèreté et leur respect de l'intimité, leur absence d'intrusion dans les affaires privées. La norme rejoint en quelque sorte les pratiques, si l'on reprend la définition de Townsend (Phillipson et alii 1999) : « Il ou plutôt elle, est quelqu'un qui n'attend pas de passer du temps chez vous ou vient fourrer son nez dans vos affaires, qui échange des mots de politesse dans la rue ou par dessus la barrière du jardin, qui ne fait pas beaucoup de bruit, qui peut fournir une goutte de vinaigre ou une pincée de sel si vous êtes à court, et qui avertit votre famille ou le docteur en cas d'urgence. Le rôle du bon voisin est qu'il est un intermédiaire (...) Elle est le "passeur" (go-between), passant les nouvelles d'une famille à l'autre, d'un ménage à

l'autre. Son rôle est fait de communication, pas d'intimité ».² C'est un portrait que nous retrouvons en partie dans les entretiens réalisés auprès de personnes de 75 ans et plus mais qui ne recouvre pas totalement les définitions plus ou moins explicites qu'elles en donnent. Cependant, le côté informel, non structurel des relations de voisinage est ce qui les différencie essentiellement et des liens d'amitié et des liens de famille : « les rapports de voisinage correspondent à des relations qui ne demandent que peu de coordination avec autrui et par là même peu de négociation » (Ulf Hannerz cité par Claire Bidart). Un travail de "bonne distance" est réalisé entre voisins selon ce que chacun attend de l'autre. Et cela, quel que soit l'âge : les vieux voient comme les autres.

Le souci de la « bonne distance » : les voisin-e-s ne sont pas des professionnel-le-s

L'analyse des formes du voisiner à la vieillesse, manifeste une sorte de gradation dans les relations : d'une moindre implication, « j'ai de bons voisins », qui repose sur le constat d'une proximité résidentielle qui peut simplement relever de « l'anodin qualifiant », le « bonjour, bonsoir », on peut passer à une forme plus relationnelle qui va de l'échange de propos à la conversation puis à l'échange d'objets ou de services. La forme la plus achevée de l'implication étant l'entraide qui peut selon les situations se définir par certains (et davantage par certaines) comme du « souci des autres » : « je m'occupe de ce voisin ou cette voisine ». Cependant, l'entraide n'est pas l'aide. Et ces propos sont tenus plus par celui ou celle qui donne que par le ou la « donataire ». Demander à quelqu'un s'il ou si elle apporte du soutien, de l'aide, suscite en général plus de propos que de lui demander s'il ou elle reçoit de l'aide. Reconnaître l'apport d'autrui amène la personne à se dire limitée dans certaines activités, dans une situation d'incapacité et en définitive de « dépendance ». La situation de dépendance peut être mal vécue si elle est définitive ou perçue comme telle et surtout si elle ne peut donner lieu à un « contre-don » (Bloch, Buisson 1994). Cette conversation entre une personne de 92 ans et sa voisine, (en présence de l'enquêtrice) est particulièrement révélatrice de l'ambivalence et de la complexité des rapports entre aide et voisinage :

(Arrivée de la voisine, Mme P qui voit que Mme L n'a pas pris ses médicaments, elle la "gronde")

E: Prenez les Me L. Vous voyez elle vient vous surveiller Mme P.

P : Je suis sa voisine, je ne suis pas une employée

L : Ce n'est pas une employée, mais elle vient me fermer les fenêtres.

P : Mais je fais plus qu'une employée, je le fais pour ma voisine.

² Traduction personnelle

La fonction instrumentale de l'aide qu'évoque le fait de « surveiller » n'est pas reconnue par la voisine qui fait plus qu'une « employée ». Etre voisine insère les gestes dans le registre de l'informel, du non codifiable : « je le fais pour ma voisine ». Cependant pour Me L le rôle de Me P la voisine est plus ambigu. « Fermer les fenêtres » est-ce bien le rôle d'une voisine ? L'histoire de Me L peu investie dans les relations familiales permettrait de mieux comprendre ces propos. C'est une femme indépendante qui répugne à dire qu'elle ne se suffit pas et qui ne reconnaît que l'entraide et la réciprocité des services. Cette expression au sujet d'une hospitalisation est exemplaire :

*" la voisine m'a accompagnée, la pauvre! (...) Elle venait deux fois par semaine, remarquez c'est une femme seule, ça lui faisait une promenade, parce qu'elle aime circuler(...)"*Ainsi, d'une certaine manière l'égalité est rétablie.

Parmi les figures du voisiner que nous avons fait émerger, celle que nous venons de décrire relève de la figure du « voisin ou la voisine privilégié-e ». Ce voisin, cette voisine, réalise en général plusieurs activités chez la personne, dont certaines apparaissent comme des "services", et presque jamais comme des aides, du moins du point de vue de la vieille personne. Si dans la grande majorité des cas ces voisin(e)s sont des personnes seules, soit veuves ou veufs, soit célibataires, et pour la plupart de la même génération ou proche sur le plan de l'âge, les relations intergénérationnelles ne sont pas exclues. Telle jeune fille du palier porte le pain tous les jours, tel jeune homme vient arracher l'herbe du jardin. Il s'agit ici d'un voisinage de proximité.

Du lien aux lieux : le sentiment d'appartenance à un collectif

Si l'amitié ne suppose pas une forme ou une assise spatiale, le voisinage se constitue de et par la spatialité. L'ancienne enquête INSEE menée par François Héran (1987) insistait déjà sur les liens entre les définitions du voisinage et les types d'habitat. On ne voisine pas de la même façon selon que l'on vit en pavillonnaire, en habitat collectif, selon qu'il s'agit du milieu rural ou urbain mais aussi selon sa propre histoire résidentielle. Et, de ce point de vue, la rencontre avec les personnes vieillissantes est particulièrement intéressante. Car l'histoire avec les autres se construit sur la longue durée et de cette histoire dépend le sentiment d'appartenance à un lieu.

Le voisinage perçu comme collectif ajoute à la dimension de la proximité celle d'un espace d'appartenance commun à la personne qui parle et ceux qu'elle désigne comme voisins. Il s'agit d'un espace public approprié et d'un espace d'expérience commune ; un pied d'immeuble où cet homme va prendre le soleil avec d'autres ; une petite place où « nous sommes bien entre amies sur un banc » ; un espace d'interconnaissance qui peut être dans

certain cas sollicité : *« on connaît tout le monde, le fait qu'on soit près on connaît tout le monde, dans les maisons en face ou par là, on allait faire les courses, et entre voisins on se trouvait dans les magasins, on parlait, on s'embrassait, c'était très gentil »*. C'est par le qualificatif de "gentil" que l'on caractérise le voisinage apprécié, avec lequel on peut entretenir des relations de niveaux très divers, pas forcément par le biais de services rendus. L'important est souvent d'être reconnu et de reconnaître, tout en se protégeant d'une trop grande familiarité. On ne sacrifie pas à la norme du « bon voisinage » qui est d'avancer d'abord le « chacun chez soi » : *« Non, on n'a pas de fréquentation avec les voisins. Même, vous voyez là, il y a un voisin là, c'est un bonhomme qui y habite là, il est tout seul, des fois, il vient me... chose, et il me rend des petits services si j'en ai besoin mais on ne se fréquente pas. Comme la dame qui est en haut là, on ne se fréquente pas »*.

Un autre mode d'appropriation de la rue proche, de l'espace comme collectif, s'effectue très souvent par le regard par la fenêtre. Beaucoup de personnes témoignent de cette emprise sur leur environnement par les observations des scènes de la rue qui leur procurent une connaissance sinon intime des voisins, du moins de leur rythme de vie. Il s'agit d'une forme de présence au quartier très prisée quand les forces déclinent. La durée d'installation dans le logement ou le quartier est souvent la garantie d'un bon ancrage spatial et symbolique. C'est pourquoi les déplacements résidentiels (par des procédures urbanistiques ou des raisons plus personnelles de santé et de rapprochement familial) peuvent constituer de véritables ruptures et conduire à des processus de déprise.

Malgré la distance avouée, le bon voisinage peut permettre des services occasionnels ou beaucoup plus rarement, être considéré comme un réservoir de services. Les échanges effectués ne sont pas fondamentalement différents de ceux réalisés avec le voisin privilégié pour les personnes qui en ont un : la gestion du courrier (en cas d'absence), les courses (mais dans ce cas moins régulièrement), relever une personne qui a chuté, tenir compagnie, s'occuper des chats, échanger les journaux. Rares sont celles qui font appel à une aide dans l'ensemble de leur réseau de voisinage : d'une part parce que pour beaucoup le besoin d'aide n'est pas très important, d'autre part les plus en difficultés ont en général une aide professionnelle ou familiale.

Maintenir l'égalité dans les échanges

L'aide apportée par le voisinage ne va donc pas de soi. C'est un événement particulier (par exemple une fracture due à une chute pour une personne qui n'est pas chroniquement handicapée) qui a permis la sollicitation du voisinage. Nombre de témoignages vont dans ce sens qui énoncent que les bons rapports de voisinage se passent à l'extérieur, dans les limites

du jardin ou de la rue, ou encore sur les coursives. Pour que les voisins interviennent au domicile, il faut que la légitimité de la demande de services apparaisse clairement. Un débat sur l'égalité des échanges s'instaure entre voisins, qui peut se régler par des accords, des contrats, ou par un changement dans le statut de la relation, le voisin disparaissant au profit de l'ami-e ou du copain de la copine. Les relations de voisinage ne peuvent se combiner avec des rapports qui supposeraient la dépendance à quelqu'un. Dans ces cas-là, le voisin, la voisine change alors de statut et endosse celui de l'ami-e.

Même si le voisinage peut constituer un potentiel sur lequel on peut compter, on attend les occasions légitimes pour le solliciter et on reste dans la réciprocité de l'échange à défaut de quoi on tente de « rétablir l'égalité ».

On le voit par ces exemples, le réseau de voisinage est peu impliqué dans le travail de soutien, lorsque la vieille personne en a besoin, qui suppose une inscription sur la longue durée ainsi que l'entrée dans le domaine de l'intime. Même si la fonction de surveillance (qui est un des rôles du voisinage et dépend notamment du type d'habitat) est sans doute plus importante à l'égard des vieilles personnes, le rôle du voisin ou de la voisine restera dans les limites du « passeur », du messenger. Il conviendra d'avertir la famille si les volets restent anormalement fermés mais surtout si la personne chute ou est blessée. Les quelques recherches qui ont porté sur le rôle du voisinage dans le soutien social s'accordent sur le fait que les activités accomplies par les voisins sont moins intenses et ne sont surtout pas de l'ordre du soin. Il semble que le « familialisme », c'est-à-dire la place fondamentale accordée aux valeurs familiales, qui caractérise particulièrement notre région d'enquête ne soit pas une variable suffisamment explicative de cette attitude, puisque des constats équivalents sont faits dans d'autres régions de France mais aussi au Canada (Leroy et alii 1988). Dans un article sur l'articulation entre les solidarités familiales et les solidarités publiques dans le maintien à domicile, les auteurs font une allusion au réseau de proximité pour admettre que « il demeure très peu impliqué dans les soins personnels, et limite plutôt sa contribution à des tâches comme les courses ou l'entretien d'un jardin. Voisins et amis sont en général peu enclins à exercer des tâches ardues ou à s'engager à long terme. Ils ne peuvent donc être assimilés aux membres du réseau familial dans l'exercice du soin, et encore moins les remplacer. Les aidants ne sollicitent d'ailleurs le voisinage qu'en cas d'urgence et avec beaucoup de réserve » (Leseman, Martin 1993).

L'enquête canadienne qui cherche à mettre en évidence des « groupes principaux de soutien potentiel » auprès de personnes âgées vivant à domicile, remarque que dans l'aide reçue par

les personnes vieillissantes, les amis et voisins viennent bien après la parenté et que les organismes ont été mentionnés plus souvent que les amis et voisins.

Le voisinage s'éloigne quand la famille intervient

Quand les rapports inégaux s'installent du fait d'une dépendance plus grande pour effectuer les actes de la vie quotidienne, c'est la famille qui est d'abord sollicitée.

L'attention au statut familial mais aussi aux formes de lien avec la famille peut permettre de mettre en évidence des modes divers de sociabilité et de rapport au voisinage. Le cas des personnes célibataires ou veuves précoces (des femmes notamment) est particulièrement exemplaire, d'une vieillesse négociée dans la douceur, dans la continuité d'une vie faite d'autonomie et de construction raisonnée d'un réseau social. Ces personnes savent souvent mettre à profit et mobiliser, quand elles le jugent nécessaire, partie ou ensemble des liens sociaux et amicaux qu'elles ont tissés au long de leur vie (Membrado, 1998). Cependant quand la maladie surgit ou quand des personnes se définissent par le « mal vieillir » ou la « vieillesse maladie », ce qui est le cas de personnes déjà « dépendantes » affectivement, on assiste à un repli et à l'enfermement sur le réseau familial. La survenue de la maladie d'Alzheimer est particulièrement révélatrice de cette attitude de repli. Dans l'ensemble on constate un recul dans les échanges avec le voisinage (les visites s'espacent, on demande des nouvelles mais souvent par téléphone ...), en grande partie attribué à la gêne ressentie par les voisins devant les comportements de la personne âgée et devant les difficultés de communication que cela entraîne.

Les personnes vieillissantes voisinent comme les autres

Cependant, malgré quelques nuances, il n'y a pas une façon de voisiner spécifique à la vieillesse. L'intervention de voisins en urgence n'est pas propre à la vieillesse : les voisins feraient de même (et font de même) quel que soit l'âge de celui ou celle qui est dans l'embarras. Eventuellement, la probabilité qu'elle soit plus fréquente est plus grande. Le type de services rendus sous le régime de l'échange réciproque (tout ce qui concerne les services en cas d'absence en particulier) ne sont pas non plus spécifiques au grand âge. Dès qu'il s'agit d'interventions plus « chroniques », les vieilles personnes en difficulté et leur famille font appel à d'autres types d'intervenant, ou changent alors radicalement le statut du voisin : on peut rencontrer des voisines devenues salariées (au moins « au noir »), ou des voisines devenues des amies.

Une fonction plus spécifique à la vieillesse : la surveillance

Par contre, un type d'action paraît comme relativement spécifique à la vieillesse (mais il peut concerner peut-être aussi parfois la petite enfance), c'est la surveillance. Nous avons vu plus

haut que l'espace de voisinage se caractérisait par un certain regard sur l'espace public. Des volets fermés trop longtemps ou inhabituellement, l'absence de sortie du domicile à des moments rituels, l'aboïement anormal du chien, tous ces indices peuvent constituer des signaux d'alerte. Certains auteurs ont insisté sur la puissance du contrôle social dans les sociétés anciennes, au point de parler de « tyrannie de cette surveillance communautaire ». Depuis longtemps soumis à dévalorisation (on oppose la liberté de l'anonymat urbain à la pression de l'interconnaissance villageoise), ce contrôle communautaire (que l'on pourrait opposer au contrôle des pouvoirs publics plus moderne) n'a pas complètement disparu dans les normes contemporaines de la vie sociale. On le voit dans la manière dont est reçue la nouvelle de « l'abandon » d'un voisin ou d'une voisine resté-e seul-e à son domicile pendant plusieurs jours du fait d'une chute ou d'une maladie ou pis après avoir décédé. Cette fonction qui peut s'exercer couramment dans certains espaces de voisinage à l'encontre d'habitants de tout âge, prend une forme exacerbée quand il s'agit des aîné-e-s.

MEMBRADO Monique, sociologue, CIEU-CNRS, UMR 5053, Université de Toulouse II.

Notes bibliographiques

Bidart Claire, (1997), L'amitié, un lien social, La Découverte.

Bidart Claire, Sociabilités : quelques variables, (1988), *Revue Française de Sociologie*, XXIX, , 621-648.

Blanpain Nathalie, Pan Ké Shon Jean-Louis, (1999) La sociabilité des personnes âgées, *Insee Première* n°644.

Bloch Françoise, Buisson Monique, (1994), « La circulation du don entre générations, ou comment reçoit-on? », *Communications* : 59, 55-71.

Clément Serge, Mantovani Jean, Membrado Monique, (1995), *Vieillesse et Espaces urbains, modes de spatialisation et formes de déprise*, recherche financée par le PIRVilles-CNRS, CIEU, UTM et CJF INSERM 9406, Septembre, Toulouse.

Héran F (1987), Comment les Français voisent, *Economie et Statistique* n° 195, INSEE.

INSEE (1997), Enquête relations de la vie quotidienne et isolement, EPC.

Leroy O.Stone (avec Hubert Frenken et Edward dak Ming Ng), (1988), Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés, Rapport préliminaire sur les résultats de l'enquête sociale générale, Statistique Canada, division des études démographiques, Ministre des Approvisionnements et Services Canada..

Leseman Frédéric et Martin Claude, (sous la dir.), (1993) *Les personnes âgées dépendantes. Dépendance, soins et solidarités familiales*. Comparaisons internationales, La Documentation Française.

Mantovani Jean, Membrado Monique, (2000), Expériences de la vieillesse et formes du vieillir, in *Vieillir : l'avancée en âge, Informations Sociales*, n°88, 10-17.

Membrado Monique, (1998), Processus de vieillissement et "secondarité", *La ville des vieux*, Joël Yerpez (coord.), Editions de l'Aube, p. 95-106.

Phillipson Chris, Bernard Miriam, Phillips Judith and Ogg Jim, Older people's experiences of community life: patterns of neighbouring in three urban areas, *The Sociological Review* vol 47 n°4 nov 1999.

